

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTES : Contre 0
Pour 9
Date de convocation : 27/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 décembre, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Annick FLACHER, le Maire.

Objet : RÉGULARISATION FIN D'ANNÉE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20241206-36061224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024
Publication : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance			3 000,00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais			3 000,00 €	
D 65568 : Autres contributions	3 000,00 €			
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	3 000,00 €			
Total	3 000,00 €		3 000,00 €	
Total Général			0,00 €	0,00 €

Certifié exécutoire par Annick FLACHER, le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Saint Appolinard, le 06/12/2024.

ont signé les membres présents pour extrait conforme

La Secrétaire de Séance
ML NAVEZ



Le Maire
A FLACHER